
LA CR IX

DE SAINT-GILLES

N° 169 Février 2018

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse"
C'est pour la croix que nous avons tout laissé,
pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel »

Raymond de Saint-Gilles

Bon Carême

Le mois de février voit débiter le temps du Carême, quarante jours de préparation à la fête de Pâques, qui commémore la résurrection de Notre-Seigneur, preuve la plus évidente de sa divinité, et donc de la véracité de sa mission rédemptrice.

Le Christ vient nous apporter un secours, ce qui n'a de sens que parce que nous sommes en danger. Pour apprécier l'apport de Notre-Seigneur et pour l'utiliser au mieux, il faut être convaincu d'être en danger. Pour prendre une image, il en est de la vie chrétienne comme de la pratique d'activités qui comportent un danger et que l'on pratique d'autant mieux que l'on est conscient du risque qui y est inhérent : un bon pilote d'avion doit être conscient que son avion a des limites qui ne doivent jamais être dépassées. L'inconscience du danger mène à la catastrophe.

Le danger spirituel qui nous menace est que nous pouvons malheureusement déplaire à Dieu, en refusant ce qu'Il veut pour ses créatures et ses enfants. Nous pourrions vivre comme nous l'entendons nous, non comme Il le souhaite, Lui. Ce peut être sous forme d'un refus brutal ou d'une lente dérive. Ce danger ne cesse jamais, il nous accompagne.

Plus nous serons conscients de ce danger, plus nous chercherons à comprendre et à aimer ce que Dieu veut de nous, en particulier au moyen de la prière, de la méditation, de la direction spirituelle et de la réception fervente des sacrements. C'est un peu comme une formation permanente, dans une activité où la capacité à l'exécuter ne saurait faire oublier les savoirs élémentaires et les dangers de base.

Mais, il ne faudrait pas, pour autant, avoir peur du danger au point d'abandonner ou de ne pas même tenter l'aventure, comme par une sorte de découragement a priori, comme si cela était trop difficile pour nous. Comment ne pas se décourager avant même d'avoir commencé ? En commençant comme il faut. Avec amour, sagesse et humilité. L'âme qui a envie de plaire à Dieu et qui prend les

moyens prudents que l'Église met à sa disposition, se rendra peu à peu compte de ses limites, de ses faiblesses et de ce qu'il y a à corriger. Si l'on ne commence pas, l'on ne pourra pas se corriger.

Le saint temps du Carême est un moyen privilégié d'entrer dans cette démarche. En effet, il nous présente l'idéal - accepter la Rédemption du Christ, tout en nous montrant les obstacles, essentiellement le péché. Pour éviter l'assoupissement, la lente dérive spirituelle, le Carême vient nous donner un coup de fouet. L'Église nous donne la classe, comme un professeur parle à tous ses élèves. Mais comme le professeur, l'Église sait qu'elle ne peut pas faire le travail à notre place. Les âmes sont toutes aussi différentes que les capacités des élèves d'une classe. Le professeur ne peut pas remplacer le travail d'assimilation personnel des élèves. Ne soyons pas de ces élèves qui disent qu'ils ont compris, par peur, par vanité ou par légèreté, et qui, interrogés, se trouvent incapables d'exposer, d'expliquer ou de résoudre le point enseigné.

En Carême, nous devons vraiment nous approprier les questions et les difficultés de la vie spirituelle, non pas passivement, mais avec docilité, intérêt et intelligence. Il s'agit de mieux percevoir ce que nous ne comprenons pas, ce que nous ne faisons pas, et qui nous éloigne ou même nous coupe de Dieu. Ne nous arquez pas sur ce que nous avons compris : cela ne sert à rien, vu que cela ne nous pose pas de difficulté. Ne nous rassurons pas de ce qui va bien pour refuser d'affronter ce qui ne va pas.

L'Église entre en Carême comme les élèves entrent en classe, mais chacun doit avoir le souci d'intégrer, à son niveau, l'enseignement donné. Les moyens privilégiés que le Carême nous procure seront, pour ce faire, la pénitence et la prière. Méditons, approfondissons, prions. La pénitence, en nous détachant un peu de l'accessoire, nous aidera à mieux saisir l'essentiel. Bon carême à tous.

Abbé Joël Malassagne

2018, UNE ANNÉE IMPORTANTE POUR LA FRATERNITÉ ST PIE X Aujourd'hui, la Fraternité Saint-Pie X compte 637 prêtres, ainsi que 123 frères profès et 79 sœurs oblates qui se dévouent à leurs côtés. Dans ses séminaires et ses noviciats, répartis dans le monde entier, environ 250 jeunes gens sont formés au service de l'autel.

L'année 2018 sera marquée par un événement important dans la vie de cette société sacerdotale. En effet, le Chapitre général se réunit tous les 12 ans en vue d'élire le Supérieur général et ses deux Assistants, mais surtout pour vérifier que les statuts sont fidèlement appliqués, toujours dans l'esprit qui a présidé à la fondation.

Homme d'Église, ayant acquis une grande expérience dans les pays de mission, Mgr Lefebvre mettait en garde contre toutes les innovations, hormis celles qui concernent l'administration de la société, rendues nécessaires par le développement de l'apostolat et des multiples œuvres dont s'occupe la Fraternité. C'est ainsi que se tiendra, du 11 au 21 juillet 2018, le quatrième Chapitre général de la Fraternité. Il aura lieu en Suisse, au séminaire Saint-Pie X d'Écône. Les membres du Conseil général, les Supérieurs des séminaires et des districts, ainsi que les membres prêtres les plus anciens se réuniront pour désigner les autorités de la Fraternité et examiner les différents aspects de la vie de la société : vie commune et liturgique, apostolat et administration, sanctification des membres, combat de la foi.

À cette occasion, le Supérieur général, Mgr Bernard Fellay, a prescrit des prières qui seront dites quotidiennement dans toutes les maisons de la Fraternité Saint-Pie X à partir du 11 janvier, soit six mois avant le début du Chapitre. Il s'agit de réciter le *Veni Sancte Spiritus* pour

implorer les lumières du Saint-Esprit, et d'invoquer le Cœur Immaculé de Marie et le saint pape Pie X pour obtenir leur protection et intercession. Les fidèles et toutes les âmes de bonne volonté sont cordialement invités à s'y joindre.

PAROLE DE SAINT : "Le carême est un petit oiseau dont la prière est le centre, l'offrande une aile et le jeûne l'autre aile, pour nous aider à monter vers le Ciel !"

Saint AUGUSTIN

QUELQUES CONSEILS POUR LE CARÊME

N°1 Jeûne d'internet – Contre l'addiction au téléphone et aux réseaux sociaux : perte de temps immense, mais aussi source énorme de fatigue. L'abus d'internet mène souvent à se coucher bien trop tard, à l'insomnie ou au mauvais sommeil... source d'irritabilité, qui mène à la colère, à la déprime, et *in fine* au péché.

N°2 se fixer une intention de Carême.

Pour ne pas se démotiver, il peut être bon de convenir avec Dieu de bien accomplir le jeûne que l'on a choisi, pour une intention particulière, comme à la Messe : pour la conversion d'un proche, pour se débarrasser d'une dépendance, pour se débarrasser d'un péché que l'on commet régulièrement, pour la libération du Purgatoire des membres de sa famille.

N°3 la prière : La recette pour la sainteté nous la connaissons : c'est la prière. Nous savons que l'attachement et la récitation quotidienne du Chapelet est un signe de prédestination pour le Ciel. Le Chapelet, étant selon Saint Pie X « de toutes les prières la plus belle, la plus riche en grâces, celle qui plaît le plus à la Très Sainte Vierge. » On peut s'aider par exemple du livre *Le Carême au jour le jour*, de l'Abbé P. Troadec : une courte réflexion et une méditation, accompagnées d'une prière, pour chaque jour du Carême.

ÉPHÉMÉRIDES DE FÉVRIER 2018

	Notre-Dame du Férétra TOULOUSE	Prieuré St Dominique GRAGNAGUE	École St Jean Bosco TOULOUSE	Cours Notre-Dame de l'Assomption MONTAUBAN
jeudi 1^{er} février St Ignace d'Antioche, évêque et martyr	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			7h15 : messe basse
vendredi 2 février Présentation de Jésus et Purification de la Sainte Vierge	17h30 : confessions 18h30 : bénédiction des cierges et messe chantée		10h30 : messe chantée	11h00 : bénédiction des cierges, procession et messe chantée
samedi 3 février de la Sainte Vierge <i>1^{er} samedi du mois</i>	15h00 : permanence du prêtre (abbé Monnier) 17h00 : chapelet récité devant le T.S. Sacrement 17h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 4 février Dimanche de la Sexagésime	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 5 février Ste Agathe, vierge et martyre	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			18h30 : messe basse
mardi 6 février St Tite, évêque et confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
mercredi 7 février St Romuald, abbé	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			Pas de messe
jeudi 8 février St Jean de Matha, confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
vendredi 9 février St Cyrille d'Alexandrie, évêque, confesseur et docteur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
samedi 10 février Ste Scholastique, vierge	15h00 : permanence du prêtre (abbé Malassagne) 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 11 février Dimanche de la Quinquagésime	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 12 février Les sept Saints fondateurs des Servites de la Sainte Vierge Marie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			18h30 : messe basse
mardi 13 février de la férie	Pas de messe		19h00 : messe chantée des étudiants	7h15 : messe basse
mercredi 14 février Mercredi des Cendres	17h30 : confessions 18h30 : bénédiction, imposition des cendres et messe chantée	11h00 : bénédiction, imposition des cendres et messe basse		11h00 : bénédiction, imposition des cendres et messe chantée
jeudi 15 février Jeudi après les Cendres (Férie)	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			7h15 : messe basse
vendredi 16 février Vendredi après les Cendres (Férie)	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			7h15 : messe basse
samedi 17 février Samedi après les Cendres (Férie)	15h00 : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 18h30 : messe basse			7h15 : messe basse
dimanche 18 février 1 ^{er} Dimanche de Carême	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 19 février Lundi de la première semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	18h30 : messe basse

mardi 20 février Mardi de la première semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h10 : messe basse	7h15 : messe basse
mercredi 21 février Mercredi des Quatre-Temps de Printemps	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			7h15 : messe basse
jeudi 22 février Chaire de St Pierre, apôtre	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			11h15 : messe basse
vendredi 23 février Vendredi des Quatre-Temps de Printemps	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h10 : messe basse	7h15 : messe basse
samedi 24 février St Mathias, apôtre	15h00 : permanence du prêtre (abbé Monnier) 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 25 février 2 ^{ème} Dimanche de Carême	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 26 février Lundi de la deuxième semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	18h30 : messe basse
mardi 27 février Mardi de la deuxième semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h10 : messe basse	7h15 : messe basse
mercredi 28 février Mercredi de la deuxième semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			7h15 : messe basse
jeudi 1^{er} mars Jeudi de la deuxième semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			11h15 : messe basse
vendredi 2 mars Vendredi de la deuxième semaine de Carême <i>1^{er} vendredi du mois</i>	17h30 : Heure Sainte et confessions 18h30 : messe basse		11h10 : messe basse	7h15 : messe basse
samedi 3 mars Samedi de la deuxième semaine de Carême <i>1^{er} samedi du mois</i>	15h00 : permanence du prêtre (abbé Malassagne) 17h00 : chapelet récité devant le T.S. Sacrement 17h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 4 mars 3 ^{ème} Dimanche de Carême	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée

Carnet paroissial

Baptême : Basile de Tarlé, le 20 janvier 2018 au Férétra

Dimanche 11 Février 2018 :

Entrées dans la MILITIA IMMACULATAE (après chaque messe). Rappel : se présenter avec la demande d'inscription et le certificat d'inscription renseignés, le feuillet de déroulement de la cérémonie et une médaille miraculeuse.

Samedi 17 février 2018 :

Pèlerinage paroissial à Lourdes. Départ à 08h30 de la gare routière de Matabiau. Prix : 45 euros. S'inscrire auprès de Madame Jacqueline AUZEL au 05 61 62 36 89 ou de Monsieur Albert NAVARRO au 05 61 24 18 72.

Prieuré saint-Dominique
2245 av. des Platanes
31380 GRAGNAGUE
tél. : 05 61 74 27 93

Chapelle N.D. du Férétra
Place saint Roch
31400 TOULOUSE
tél. : 05 61 55 42 88

Cours N.D. de l'Assomption
93, av. Marceau Hamecher
82000 MONTAUBAN
tél. : 05 63 91 27 61

École Saint-Jean-Bosco
14 rue des Artistes
31200 TOULOUSE
tél. : 05 61 57 32 50